



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MERCREDI 04 MARS 2020 – SECONDE CONVOCATION**

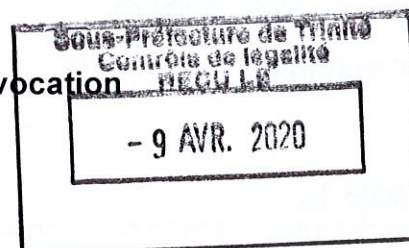
Présidence : Alfred MONTHIEUX

Date de convocation : 28 Février 2020 – Seconde convocation

Nombre de conseillers en exercice : 16

Nombre d'élus présents pour ce point : 04

Nombre de procuration : 00



Extrait n° BC-03-2020/023

Date de Publication :

09 AVR. 2020

Objet – Examen des demandes de subvention – Dossiers ajournées

ETAIENT PRESENTS :

Alfred MONTHIEUX, Germain DUTON.

Arrivés en cours de séance : Gilbert COUTURIER, Christian VERNEUIL.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Bruno Nestor AZEROT, Thierry MARECHAL, Lucien SALIBER, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Frédéric BUVAL. Joachim BOUQUETY, Félix ISMAIN, Norbert MONSTIN, Belfort BIROTA, Marie-Thérèse CASIMIRIUS.

Parti en cours de séance : Joseph PERASTE.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis des membres de la Commission Subvention réunis le 29 janvier 2020,

Vu l'avis des membres de la commission Finances réunis le 18 Février 2020,

Considérant l'intérêt des dossiers présentés,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

DECIDE

Article 1 :

D'ajourner l'examen des demandes de subvention suivantes :

Demandeurs	Objets	Montants	Observations
Ville du Macouba	Sécurisation et mise aux normes du stade municipal sévère CERLAND	64.000,00 €	Demande de révision du plan de financement
Association FREDON	Gestion durable du végétal en zone urbaine	15.429,40 €	Le dossier doit au préalable être examiné par la commission environnement

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 04

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

ADOPTE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 30 MARS 2020

Le Président

Alfred MONTHEUX

